



Baromètre du numérique 2017

publié le 02/12/2017 - mis à jour le 04/12/2017

Descriptif :

L'Arcep, le Conseil général de l'économie (CGE) et l'Agence du Numérique viennent de publier les résultats de leur enquête annuelle sur la diffusion des outils numériques et l'évolution de leurs usages.

L'Arcep, le Conseil général de l'économie (CGE) et l'Agence du Numérique viennent de publier les résultats de leur enquête annuelle sur la diffusion des outils numériques et l'évolution de leurs usages. Réalisée par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), elle porte sur un échantillon représentatif de 2 209 personnes de 12 ans et plus, interrogées en face-à-face.

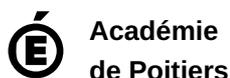
Quelle est la progression du smartphone parmi ceux équipés en téléphone mobile ? Combien jugent utile le téléphone fixe ? Quelle est la part de Français qui se sentent aujourd'hui compétents pour utiliser un ordinateur ? L'édition 2017 propose également un focus sur l'adoption de l'itinérance en Europe ("Roam like at home"), encore insuffisamment connue en France, et s'intéresse à l'essor des applications de messageries instantanées, pour appeler depuis un ordinateur ou un smartphone.

En partant du terrain, ce baromètre identifie à la fois les progrès et les changements de comportement que le numérique a permis dans la vie quotidienne et professionnelle des Français, mais aussi les difficultés auxquelles ces derniers restent confrontés en 2017.

Le baromètre du numérique est une étude de référence qui permet :

de mesurer l'adoption par les Français des équipements et étudier les pratiques numériques ;
de détecter les inégalités d'accès et de compétences qu'elles soient volontaires ou subies ;
afin que la puissance publique puisse anticiper les grandes tendances et mettre en œuvre une politique favorisant l'appropriation du numérique par tous.

[Le numérique toujours plus présent dans la vie des Français...](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.